



# ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACENAS LE 14 OCTOBRE 2014 A 20H30

**Venez discuter avec nous lors de notre assemblée générale 2014 : MARDI 14 OCTOBRE A 20H30 au foyer rural (61 Avenue Général Leclerc) 38540 Heyrieux.**

L'assemblée générale est un moment privilégié d'échanges sur le bilan de notre 17<sup>ème</sup> d'année d'existence, des projets et des actions entreprises.

L'avenir environnemental est préoccupant : projet d'extension à 4 pistes de l'aéroport, contournement ferroviaire, liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin, projet de plateforme logistique des 4 Chênes, concentration des infrastructures...

**UN CONCENTRE DE NUISANCES POUR NOUS POURRIR LA VIE.**

Comment votre famille peut-elle être bien et en bonne santé si vous vivez dans un environnement dégradé, bruyant et pollué ?

Alors que les problématiques de gêne ou d'impacts sanitaires du trafic actuel n'ont pas été solutionnées, nous ne pouvons accepter une dégradation supplémentaire de notre cadre de vie !

## LE BRUIT DES AVIONS EST MAUVAIS POUR LE COEUR



**L'exposition aux bruits des avions accroît le nombre d'AVC et d'infarctus.**

« Deux études menées de manière totalement indépendante en Angleterre et aux Etats Unis montrent que les personnes vivant à proximité des aéroports dans des zones exposées au bruit des avions courent des risques accrus d'accidents cardio-vasculaires, dont des AVC et des infarctus. »

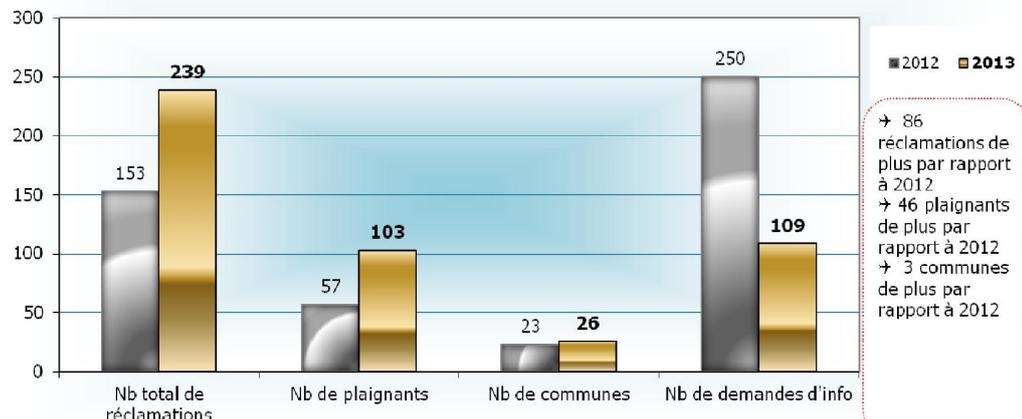
Pour consulter l'ensemble de l'article, rendez-vous sur notre site internet [www.acenas.fr](http://www.acenas.fr)

Source : Journal le Figaro du 11 octobre 2013

## LES SURVOLS

### BILAN DES RÉCLAMATIONS DES RIVERAINS DE L'AEROPORT LYON-SAINT-EXUPERY EN 2013

Bilan comparatif 2013 / 2012



→ 86 réclamations de plus par rapport à 2012  
 → 46 plaignants de plus par rapport à 2012  
 → 3 communes de plus par rapport à 2012

**Les réclamations des riverains en 2013 sont en augmentation ...Ne relâchons rien !**

**RAS-LE-BOL DES SURVOLS ? PLAIGNEZ-VOUS ! C'est simple et sans risque. Portez réclamation**

-par email : [mediateur@lyonaerports.com](mailto:mediateur@lyonaerports.com) avec copie à [infos@acenas.fr](mailto:infos@acenas.fr)

-par téléphone au numéro vert : 0800 69 38 01

**BILAN DE L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA DTA PLAINES ST-EXUPERY**

( Directive Territoriale d'Aménagement )

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMENAGEMENT  
DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE –EXTENSION AEROPORT 4 PISTES  
(sur les 20 communes de l'Espace Interdépartemental Saint-Exupéry—Départements Rhône, Isère et Ain)

**DOSSIER COMPLET  
SUR  
WWW.ACENAS.FR**

En janvier dernier, nous vous demandions de participer en masse à l'enquête publique. C'est chose faite, car **148 personnes ont été reçues par les commissaires enquêteurs et 660 observations recueillies dans les registres.**

**BRAVO POUR VOTRE  
TRES FORTE  
MOBILISATION !**

« ...Opposée à l'extension de l'aéroport. Grenay est déjà une commune sinistrée par les nuisances : aéroport, train, autoroute, il serait bon de penser au bien être des habitants. Trop d'infrastructures ne sont pas utilisées, notamment les plateformes logistiques alors que de nouvelles continuent à se créer. Stop à la pollution ... »

1 habitante de GRENAY

**Extraits de vos  
observations lors de  
l'enquête publique**

« ...désaccord sur la modification de la DTA : aéroport, CFEL, liaison Lyon-Turin, trafic routier, entrepôts et transit de marchandises induisent des nuisances, de la pollution et posent des contraintes en terme d'urbanisation... »

1 habitante d'HEYRIEUX

**LA COMMISSION  
D'ENQUETE A  
DELIVRE UN AVIS  
FAVORABLE  
AVEC 5 RESERVES\* :**  
\*qui devront être levées

1) rédiger un résumé non technique avec une carte claire et des schémas lisibles.

2) mise en place d'un protocole d'engagement à ratifier par les différents partenaires.

3) communiquer et informer la population pour combler le déficit d'informations.

4) limite de l'urbanisation au nord de St Laurent de Mure.

5) gestion foncière dans les espaces réservés.

« ...Avis défavorable à ce projet de DTA. La DTA organise et planifie les nuisances sur la plaine de St-Exupéry qui sont imposées par des organismes -certains éloignés-. Le terme plaine St-Exupéry est révélateur de la place donnée à l'aéroport dans ce projet... »

1 habitant de ST LAURENT DE MURE

« ...Considère que cette DTA amorce d'avantage d'équipements lourds, polluants et destructeur de l'environnement...Contre l'agrandissement de l'aéroport à 4 pistes (optimisation à trouver, gaspillage d'argent public)... Demande le traitement des nuisances actuelles (vols de nuit et illicites), le respect du cadre de vie et l'arrêt du gaspillage d'argent public... »

1 habitant de ST BONNET DE MURE

« ...S'oppose formellement aux modifications apportées à la DTA de 2007 car ces dernières ne prévoient que l'augmentation des nuisances et la dégradation du cadre de vie pour les habitants de la plaine de St-Exupéry (espaces agricoles remplacés par des entrepôts, axes routiers saturés de camions, nouveaux réseaux ferrés, pollution)... »

1 habitante de GENAS

« ...La modification de la DTA porte atteinte à la commune à plusieurs niveaux :  
- qualité de vie de et l'air  
- réserves foncières contraintes ( 300 à 400 hectares à vocation logistique)  
- exclusion de tout développement artisanal  
- passage à 4 pistes inutile  
- cumul des nuisances pour l'est lyonnais... »

1 habitante de ST PIERRE DE CHANDIEU

« ...Avis défavorable au projet de modification de la DTA de la plaine St-Exupéry qui reprend l'extension de l'aéroport, avec les 2 pistes qui poseront des problèmes de santé publique liés au bruit et à la pollution atmosphérique -particules d'hydrocarbure en suspension-  
Densité urbaine ne permet pas cette extension, autres nuisances sur ce territoire comme le TGV, la rocade et un pipeline... »

1 habitant de JONAGE

**Le dossier complet avec vos observations individuelles par commune est consultable dans votre mairie.  
Le rapport de présentation est consultable sur notre site [www.acenas.fr](http://www.acenas.fr)  
Nous vous tiendrons informés très prochainement de notre plan d'actions par rapport à la DTA.**

# VOS ACTIONS

## DEVENEZ NOS FACTEURS !

Distribuez notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier (100 exemplaires ou plus !).

Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue !

Nous éditons environ 3 bulletins d'informations par an.

Nous contacter par mail : [infos@acenas.fr](mailto:infos@acenas.fr)

## RENFORCEZ NOTRE EQUIPE !

Des avancées ont été obtenues mais du travail reste à faire !

Rejoignez le Conseil d'administration et/ou le bureau de l'Acenas avec votre énergie et vos idées nouvelles pour continuer le combat et partager avec nous une expérience enrichissante et conviviale. Votre implication peut sans problème être adaptée à votre disponibilité. Inscriptions lors de l'assemblée générale 2014 de l'Acenas le 14/10/2015.

## ADHEREZ A L'ACENAS !

Par COURRIER

À l'adresse suivante :

ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX  
38540 HEYRIEUX



A JONAGE, ST LAURENT DE MURE & ST PIERRE DE CHANDIEU, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie.

**2 façons d'adhérer pour 2015 à l'Acenas**

Par INTERNET

Sur [www.acenas.fr](http://www.acenas.fr)



- vous évitez les frais de timbrage et vous recevez votre certificat d'adhésion par email.
- Vous allégez le travail administratif des bénévoles qui enregistrent votre adhésion.

**Adhérent no 1** Nom: ..... Prénom:.....  
Email : .....

**Adhérent no 2** Nom: ..... Prénom:.....  
Email : .....

**Adresse complète (important)** : .....

Téléphone : .....

**ADHESION ANNUELLE 2015**

**ADHESION ANNUELLE 2015**  
MEMBRE BIENFAITEUR

En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien par un DON de :

10 €  20 €  50 €  
 autre :.....€

**Je suis prêt à distribuer le bulletin d'infos Acenas**

X 5€  X 10€

Un justificatif de don vous sera fourni en 2016 pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts.

OUI  NON

première adhésion  renouvellement

Date :

Signature :

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. EDITION TRIMESTRE4/2014